

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2023-04**

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 14
Présents : 10
Pouvoir : 02
Votants : 12

L'an deux mil vingt trois
Le 16 mars à vingt heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 10 mars 2023

OBJET : FINANCEMENT DU SIVU DU GROUPE SCOLAIRE CULIN-TRAMOLE

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Dominique FLACHER, Marcel BERTHIER, Florence MANDON, Albane PINEDE, Sylvie SABATIER, Philippe PELLET, Pascale CHOTEL,

EXCUSES : Jean-Michel PIDOLOT, David ORJOLLET, Laure-Paola GUIVIER donne pouvoir à Sébastien Guillaud, Annie PIGNEDE donne pouvoir à Jean-Michel DREVET

Secrétaire de séance : Marcel Berthier

Monsieur Flacher Dominique, adjoint aux finances rappelle au Conseil Municipal que la commune verse au S.I.V.U. du groupe scolaire CULIN-TRAMOLE, une somme permettant d'équilibrer les comptes.

La participation de la commune de TRAMOLE pour l'année 2023, s'élève à 143 022,11€.

Le SIVU ayant déjà perçu pour 2023 un acompte de 30 000,00 €. Dominique FLACHER propose de verser la somme de 113 022,11€ restante.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

ACCEPTE, à l'unanimité, la proposition.

AUTORISE, à l'unanimité, le Maire à effectuer les mandatements correspondants.

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.
Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité
Certifié exécutoire et Affiché